

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Haut-Ogooué : le Haut-commissariat de la République au fait des difficultés des départements

N. O.
Franceville/Gabon

Une mission du Haut-commissariat de la République s'est récemment rendue sur plusieurs chantiers et réalisations de l'Etat dans les départements de la province du Haut-Ogooué. Notamment la Lébombi-Léyou (Moanda et Mounana), les plateaux (Léconi), la Djouori-Agnili (Bongoville), la Sébé-Brikolo (Okondja), la Léconi-Lekori (Akiéni), Léka-bi-Lewolo (Ngouoni) et la Passa (Franceville). Lesquels chantiers ont été méticuleusement visités. A ce titre, les grandes réalisations sont marquées sur le plan de la santé par la réhabilitation et la construction des Centres médicaux, des bâtisses à fière allure, équipées mais sans techniciens ou spécialistes. Au niveau de l'Education, des efforts

importants restent à faire pour la réhabilitation et même la construction des écoles, pour désengorger celles qui sont saturées. La formation du personnel enseignant en grand nombre fait partie des priorités.

Le transport et les routes restent également un épineux problème dans le Haut-Ogooué, les populations peinent à se déplacer dans les routes départementales telles que celle d'Akiéni-Onga, Franceville-Okondja par Andjogo, Okondja-Aboumi, Moanda-Boumango, pour ne citer que celles-là.

Sur le plan de la formation professionnelle, le constat n'est reluisant au regard de l'abandon des Centres de formation dans de hautes herbes. Cela partout dans toutes les villes départementales. C'est le cas du lycée agricole de Bongoville, fermé et abandonné



Photo: DR

Le HCR sur les chantiers à Franceville.

ou du Centre de formation professionnel d'Okondja qui croupit dans l'herbe.

Le problème d'adduction d'eau dans plusieurs quartiers reste aussi entier.

Mais optimiste, le Haut-commissaire

général de la République Michel Essongue, a rassuré les populations." Vos préoccupations sont celles de monsieur le président de la République, elles sont prises en compte par lui, les instructions sont données pour

leur traitement, a-t-il dit. Notre présence sur le terrain permettra de remonter ces situations au président de la République sans intermédiaire, ce qui permet de faire avancer plus rapidement certains sujets évoqués ici (...)"

Elections générales : l'opposition vent debout dans le canton Bissok

J. K. M.
Libreville/Gabon

La campagne électorale pour les élections législatives et locales n'est pas encore ouverte que déjà des potentiels candidats dénoncent certains agissements. C'est dans cette optique que plusieurs natifs du canton Bissok, dans le département du Woleu (Woleu-Ntem), membres de formations politiques de l'opposition ont animé une conférence de presse, récemment, à la Chambre de commerce de Libreville aux fins "de dénoncer publiquement les manigances politiciennes en rapport avec les élections générales du 26 août

prochain".

Réunis au sein d'une plateforme regroupant les acteurs politiques et ceux de la société civile de leur contrée, ces derniers ont fustigé "la modification illicite des dispositions électorales à quelques semaines de l'ouverture de la campagne électorale". Avec selon eux, "l'ouverture de quatre (4) bureaux de vote au lieu d'un seul au village Akam comme en 2018". Ce qui aurait considérablement fait grossir le collège électoral dans cette contrée.

"Autant d'agissements qui mériteraient d'être revus par les autorités compétentes", ont indiqué Bruno Ondo Mintsa du parti RÉAGIR et Bonaventure N'Seme du RPM.

Présidentielle 2023/Rejet de la Candidature du CLR : Jean-Boniface Assele dénonce une machination...

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

JEAN-BONIFACE Assele, président-fondateur du Centre des libéraux réformateurs (CLR), par ailleurs candidat à la présidentielle du mois prochain, n'en démord pas. Très remonté depuis le rejet "sans fondement", selon lui, de son dossier de candidature, le général à la retraite a animé une conférence de presse, hier au siège de son parti, pour livrer son analyse.

Occasion pour la tête de file du CLR d'indiquer que son dossier était bel et bien complet. "(...) Il ne fait aucun doute qu'il y a une volonté manifeste d'écarter ma candidature pour des raisons inavouées...", a-t-il clamé haut et fort. Non sans soupçonner une "machination" visant à l'écarter de la course à la présidentielle. Il en veut pour preuve, entre autres, le récépissé de regroupement des partis politiques de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) loin d'être conforme. Une sortie



Photo: DR

Jean-Boniface Assele soupçonnant une machination dans le rejet de sa candidature à la présidentielle du mois prochain.

faisant suite au récent recours introduit par lui à la Cour constitutionnelle. Et ce, conformément à l'article 66 du Code électoral qui dispose : "(...) Une fois rendues publiques, les candidatures ne peuvent faire l'objet d'un recours que de la part d'un candidat devant la Cour constitutionnelle saisie dans les soixante-douze heures de cette publication. La Cour constitutionnelle statue dans les huit jours de sa saisine". Le sociétaire du "Cabaret des ar-

tistes" d'indiquer ne pas toujours être en possession de l'identité des requérants et la notification de rejet de sa candidature. Avant d'annoncer qu'il compte ester en justice les auteurs de ladite "machination". Dans tous les cas, cette sortie de Jean-Boniface Assele traduit une volonté de mettre une grosse pression sur la haute juridiction qui doit se prononcer sur le recours de ce dernier. Affaire à suivre...

Photo: Jocelyn Abila



Les membres de la plateforme des acteurs politiques et civils du canton Bissok.